

BACCALAURÉAT 2021

Liste et contenu des enseignements de spécialité en classe de la voie technologique

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ

Sciences de gestion et numérique

(en classe de première)

Cet enseignement apporte aux élèves les repères d'une compréhension des principes généraux de gestion des organisations quelle que soit leur nature, avant tout approfondissement des notions propres à leur enseignement spécifique : mercatique (marketing) au LFB.

L'élève acquiert des connaissances qui seront approfondies en terminale. Une fois qu'il aura maîtrisé les concepts et mécanismes de base des sciences de gestion en première, il pourra les appréhender dans toute leur complexité et leur technicité dans les enseignements de terminale.

Thème 1 : De l'individu à l'acteur

Thème 2 : Numérique et intelligence collective

Thème 3 : Création de valeur et performance

Thème 4 : Temps et risque

Management

(en classe de première)

Le programme s'appuie sur le constat que toute personne, dans un cadre privé ou professionnel, rencontre des organisations de formes très différentes : être éclairé sur leur fonctionnement toujours plus complexe devient donc essentiel. L'enseignement de management vise à donner aux élèves de première ayant choisi la série Sciences et technologies du management et de la gestion une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Il apporte aux élèves un regard distancié sur ces organisations en développant progressivement leur sens critique par l'analyse des concepts et des pratiques de management qui s'y développent. Le management contribue aussi à la formation civique en permettant à chaque élève de mieux saisir les enjeux sociétaux des organisations auxquelles il est et sera quotidiennement confronté.

Thème 1 : À la rencontre du management des organisations

Thème 2 : Le management stratégique, du diagnostic à la fixation des objectifs

Thème 3 : Les choix stratégiques des organisations

Droit et économie

(en classe de première et de terminale)

L'enseignement du droit et de l'économie est essentiel dans la formation des élèves de la série .

Il poursuit deux objectifs :

- former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société et les rapports entre les personnes ainsi que les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement ;
- favoriser des poursuites d'études après le baccalauréat où ces disciplines et les méthodologies qu'elles supposent, occupent une place importante

Le programme prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives : le droit de la personne avec la mise en place du règlement général de protection des données (RGPD), les changements dans les relations de travail avec le développement des plateformes de services, les impératifs de la transition énergétique, l'importance des biens publics au niveau national et au niveau international, les nouvelles formes de monnaie, l'économie sociale et solidaire.

Le droit et l'économie sont des disciplines exigeantes qui reposent sur l'analyse de documents complexes :

- arrêts,
- données statistiques,
- articles scientifiques ou d'auteurs,
- etc.

Ces disciplines nécessitent un travail personnel important. Elles développent les compétences méthodologiques des élèves, leurs capacités d'analyse, de synthèse, d'écoute et de dialogue.

Programme de droit de première

Thème 1 : Qu'est-ce que le droit ?

Thème 2 : Comment le droit permet-il de régler un litige ?

Thème 3 : Qui peut faire valoir ses droits ?

Thème 4 : Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Programme d'économie de première

Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?

Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?

Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?

Thème 4 : Quels modes de financement de l'activité économique ?

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Management , sciences de gestion et numérique « mercatique »

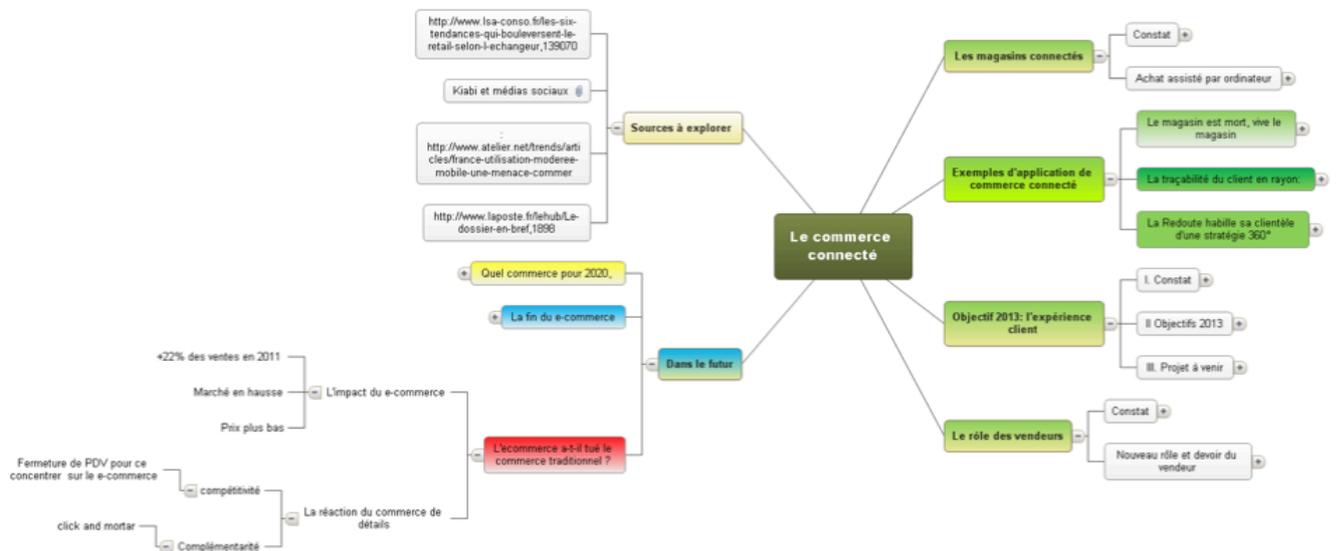
(en classe de terminale)

Appliquées aux organisations dans toute leur diversité, qu'elles soient issues du secteur marchand ou non marchand (entreprise, association, organisation publique), les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. En analysant les ressources internes et l'environnement, elles apportent au management des connaissances sur les dimensions humaines et technologiques des organisations. Elles s'intéressent aux rôles des acteurs au sein de ces organisations, à la signification des situations et des conduites que l'on peut y observer. En cela, elles appartiennent aux sciences sociales.

Sous l'effet de la diffusion des technologies numériques (intelligence artificielle, automatisation, robotique, ...), les organisations se transforment, comme l'ensemble de la société. L'enseignement des sciences de gestion permet d'étudier les mutations de l'activité humaine dans la production et la diffusion des connaissances, des biens et des services, en mettant en évidence les opportunités et les risques associés. Il tire le meilleur profit des pratiques pédagogiques qui simulent la production d'informations, la prise de décision, la communication et la coordination, et mobilisent des outils numériques tels que les progiciels de gestion intégrés, les jeux sérieux de gestion, le tableur et les environnements de travail collaboratif, dont les espaces numériques de travail (ENT).

Exemple de carte heuristique :

Le commerce connecté



La Spécialité Mercatique porte sur l'activité commerciale de l'entreprise, sur la maîtrise du marché et l'impact des stratégies de communication. La mercatique ou le marketing étant l'ensemble des outils mis en place pour analyser et influencer le comportement du consommateur face au produit, enquêtes, études de marchés, statistiques, stratégie, distribution, prix. La formation aborde différentes thématiques, mercatique et consommateurs, mercatique et société, mercatique et marché pour amener les élèves à une réflexion globale.

LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES OPTIONNELS

Théâtre

L'enseignement de spécialité de théâtre propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses

spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

Arts plastiques

L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

florence.fernandez@lfb.es